



**Division
des droits des Palestiniens**

**SÉMINAIRE DES NATIONS UNIES SUR L'ASSISTANCE
AU PEUPLE PALESTINIEN**

**Office des Nations Unies à Genève
15 et 16 juillet 2003**

Table des matières

<i>Chapitre</i>	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction	1 – 35	3
A. Organisation du séminaire	1	3
B. Participants	2 – 9	3
C. Ordre du jour	10 – 11	4
D. Ouverture du séminaire	12 – 35	5
II. Résumé des débats des groupes de travail	36 – 74	11
Groupe de travail I. Les dimensions de la crise économique palestinienne	36 – 44	11
Groupe de travail II. Priorités dans le domaine de l'assistance humanitaire et économique	45 – 60	13
Groupe de travail III. Perspectives : élaboration de stratégies pour l'économie palestinienne	61 – 74	18
III. Séance de clôture	75 – 80	23

I. Introduction

A. Organisation du séminaire

1. Le Séminaire des Nations Unies sur l'assistance au peuple palestinien, organisé les 15 et 16 juillet 2003 à Genève par le Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, s'inscrit dans le cadre de son mandat de promouvoir le soutien et l'assistance de la communauté internationale au peuple palestinien.

B. Participants

2. Les représentants de 44 gouvernements, du Saint-Siège, de la Palestine, de quatre organisations intergouvernementales, de l'Union interparlementaire, de 18 organismes des Nations Unies ainsi que de 19 organisations non gouvernementales ont participé au Séminaire. Quatorze intervenants ont fait des exposés devant quatre groupes de travail.

3. Le Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien était représenté par une délégation composée de son Président, M. Papa Louis Fall (Sénégal), de ses deux Vice-Présidents, MM. Bruno Rodriguez Parrilla (Cuba) et Ravan A. G. Farhâdi (Afghanistan), de son Rapporteur, M. Victor Camilleri (Malte), et de M. Nasser Al-Kidwa. (Palestine).

4. Des invitations à participer au Séminaire ont été adressées à des Gouvernements, organisations non gouvernementales, organisations et institutions du système des Nations Unies et organisations non gouvernementales. Un certain nombre d'experts ont été invités à y faire des exposés.

5. Les gouvernements des pays ci-après étaient représentés au Séminaire : Afghanistan, Allemagne, Arabie saoudite, Autriche, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Chine , Côte d'Ivoire, Danemark, Égypte, Espagne, Fédération de Russie, Finlande, France, Guatemala, Guinée, Iran (République islamique d'), Italie, Japon, Jordanie, Koweït, Madagascar, Malaisie, Malte, Maurice, Namibie, Pays-Bas, Philippines, Pologne, Portugal, Qatar, République de Corée, République dominicaine, Roumanie, Royaume-Uni de Grande Bretagne et d'Irlande du Nord, Sénégal, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Suisse, Thaïlande, Tunisie, Turquie, Ukraine et Viet Nam.

6. Les organisations, institutions et entités du système des Nations Unies ci-après, ont participé au séminaire : Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO), Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), Bureau international du Travail (BIT), Union internationale des télécommunications (UIT), Bureau du Coordonnateur spécial des Nations Unies pour les territoires occupés, Bureau pour l'Europe du Centre des Nations Unies pour les Établissements Humains (HABITAT/CNUEH), Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), Bureau de la coordination des affaires humanitaires, Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient

(UNRWA), Union postale universelle (UPU) et Organisation mondiale de la santé (OMS).

7. Les organisations intergouvernementales suivantes étaient représentées au Séminaire : Union africaine (UA), Union européenne (UE), Ligue des États arabes et Organisation de la Conférence islamique (OCI).

8. Les organisations non gouvernementales ci-après ont participé au séminaire en qualité d'observateurs : Aide sanitaire suisse, Centre Al Mezan pour les droits de l'homme, American Friends Committee, Bat Shalom, Caritas Internationalis, Council for the Advancement of Arab-British Understanding, Comité de coordination européen pour les ONG sur la question de la Palestine, General Board of Global Ministries of the United Methodist Church, Gush Shalom, Centre pour les femmes de Jérusalem, Conseil palestinien pour la justice et la paix, Institut de recherche économique de Palestine, The Palestinian Return Centre, Rebuilding Homes, Centre théologique œcuménique Sabeel, U.S. Institute of Peace, World Alliance of YMCAs, Conseil œcuménique des églises et World Vision International.

9. Les personnalités et experts ci-après ont fait des exposés : Abdelaziz Abou Ghoush, Secrétaire général adjoint de l'Organisation de la Conférence islamique, Mohammad Abou Koash, Représentant général de la Palestine au Danemark, Donna Baranski-Walker, Directrice de campagne à la Global Campaign to Rebuild Palestinian Homes. (Campagne mondiale pour la reconstruction des foyers palestiniens), Judy Barsalou, Directrice du Grant Program de l'United States Institute of Peace, Marie-Anne Coninx, Ministre conseiller et Chef de la Section de l'ONU de la Délégation permanente de la Commission européenne à Genève, Richard Cook, Directeur des opérations au Bureau de Cisjordanie de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient, John Dugard, Rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme sur la situation des droits de l'homme dans le Territoire palestinien occupé, Raja Khalidi, Responsable de l'assistance au peuple palestinien au sein de la Division de la mondialisation et des stratégies de développement de la CNUCED, Mme Ghania Malhis, Directrice de l'Institut de recherche en politique économique de Palestine, M. Francis Okelo, Coordonnateur spécial adjoint des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient, Danny Rubinstein, Chroniqueur au Journal *Ha'aretz* (Israël), Eli Sagi, Président du Département d'économie de l'Université de Tel Aviv, David Shearer, Chef du Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les affaires humanitaires à Jérusalem, Mohammad Shtayyeh, Directeur du Conseil économique palestinien pour le développement et la reconstruction, Finn Martin Vallersnes, Président du Comité chargé des questions relatives au Moyen-Orient de l'Union interparlementaire et député au Parlement norvégien, et Jean Ziegler, Rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme sur le droit à la nourriture.

C. Ordre du jour

10. Organisé sur le thème des « Conditions préalables à la reprise de l'économie palestinienne – rôle de la communauté internationale », le Séminaire visait à mobiliser la communauté internationale en vue d'atténuer la profonde crise humanitaire que subissait le peuple palestinien et d'améliorer ses conditions de vie extrêmes, résultat de près de trois années de violences et de destruction. Le Séminaire visait surtout à donner à la communauté internationale l'occasion de

réaffirmer sa détermination de contribuer à normaliser la vie du peuple palestinien en lui fournissant non seulement des secours d'urgence et une aide humanitaire, mais aussi une aide au développement pour relever son économie dévastée et amener une amélioration substantielle de ses conditions de vie. Cette occasion était d'autant plus importante qu'elle pouvait contribuer à remplir certains des objectifs stipulés dans la Feuille de route, à savoir l'amélioration de la situation humanitaire et économique du Territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem.

11. Lors de la séance d'ouverture et au cours des débats des trois groupes de travail, les participants se sont penchés sur les questions suivantes :

- a) Les dimensions de la crise économique palestinienne;
- b) Les priorités dans le domaine de l'assistance humanitaire et économique;
- c) Les perspectives : Élaboration de stratégies pour l'économie palestinienne.

D. Ouverture du séminaire

12. À la séance d'ouverture, M. Peter Hansen, Commissaire général de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), a fait une déclaration au nom du Secrétaire général de l'ONU. Ont également fait des déclarations M. Papa Louis Fall, Président du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, M. Mohammad Shtayyeh, Directeur du Conseil économique palestinien pour le développement et la reconstruction (Autorité palestinienne), et le représentant de la Palestine. Les représentants de la Chine, de l'Afghanistan, de l'Iran (République islamique d') et de l'Égypte ont également pris la parole ainsi que les représentants du Fonds des Nations Unies pour l'enfance, de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale, du Programme des Nations Unies pour les établissements humains, du Programme des Nations Unies pour le développement, de l'Organisation de la Conférence islamique, de la Ligue des États arabes et de l'Union postale universelle.

13. Dans son message, le Secrétaire général a souligné certaines des mesures positives prises à la suite du Sommet d'Aqaba, notamment le démantèlement de certains avant-postes et le retrait des forces israéliennes de certaines positions dans la bande de Gaza et à Bethléem. Il a rendu hommage aux États-Unis pour leur rôle essentiel dans l'obtention d'une solution politique par l'application des mesures prévues dans la Feuille de route. Le Quatuor et la communauté internationale devaient veiller à ce que les parties tiennent leurs engagements et les aider à appliquer la Feuille de route jusqu'à ce que le but final ait été atteint, à savoir le règlement définitif du conflit sur la base des résolutions 242 (1967), 338 (1973) et 1397 (2002) du Conseil de sécurité et la concrétisation de la vision de deux États, Israël et la Palestine, vivant en paix côte à côte, à l'intérieur de frontières sûres et reconnues. Le Quatuor, en coopération avec les parties, s'employait à créer un mécanisme de contrôle efficace.

14. Mais, malgré cette évolution positive, le Secrétaire général a souligné que le peuple palestinien continuait de souffrir et de se trouver dans une situation économique et sociale désastreuse. L'infrastructure et les secteurs productifs de l'économie palestinienne avaient été quasiment détruits. La situation d'urgence humanitaire dans le territoire palestinien occupé se trouvait exacerbée par le

resserrement du régime étouffant des bouclages et des couvre-feux ainsi que par la poursuite des implantations de colonies et la construction d'un mur de séparation. Israël avait le droit de protéger ses citoyens contre les attaques terroristes, mais les moyens utilisés à cet effet devaient être raisonnables et rester dans les limites du droit international. Avec le début de mise en œuvre de la Feuille de route, Israël devait assouplir ses mesures de sécurité afin d'alléger les souffrances du peuple palestinien. Il devait aussi appliquer pleinement les recommandations du rapport Bertini. Parallèlement, l'Autorité palestinienne devrait poursuivre ses réformes de façon transparente et en étroite consultation avec la communauté internationale et agir de façon décisive pour prévenir le terrorisme.

15. Le Secrétaire général a souligné la nécessité pour la communauté internationale de poursuivre et d'intensifier son soutien aux Palestiniens pour que ceux-ci ne sombrent pas dans le désespoir économique et social et les aider à relever leur économie et à reprendre la voie du développement. L'Organisation des Nations Unies, de même que les donateurs internationaux et les organisations non gouvernementales, étaient pleinement engagés dans cet effort. Le Secrétaire général a souligné aussi que l'assistance cruciale apportée à des millions de réfugiés palestiniens par l'UNRWA se trouvait menacée par un manque chronique de fonds. Il a engagé les donateurs à soutenir, par des contributions généreuses, les programmes réguliers de l'Office ainsi que ses activités d'urgence. En conclusion, il a rappelé que seul un règlement politique permanent mettant fin à l'occupation pouvait apporter une solution durable aux problèmes économiques et humanitaires des Palestiniens. Mais le relèvement de l'économie palestinienne et l'amélioration de la vie quotidienne du peuple palestinien étaient essentiels pour que le processus de paix soit durable. Il était plus que jamais indispensable que le peuple palestinien puisse voir que la communauté internationale œuvrait pour son redressement socioéconomique et sa sécurité.

16. M. Papa Louis Fall, Président du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, a dit que l'optimisme né de la présentation de la Feuille de route et l'évolution ultérieure de la situation ne devaient pas empêcher la communauté internationale de mesurer l'énormité et la complexité de la tâche qui attendait le peuple palestinien et la communauté des donateurs. Il serait très difficile d'endiguer la catastrophe humanitaire et de remettre l'économie palestinienne sur la voie du relèvement. Cela serait même impossible en l'absence de progrès continus sur le plan politique. La détermination de la communauté internationale en général, et du Quatuor et du Gouvernement américain en particulier, de mener à bien ce processus était très encourageante.

17. Les Palestiniens se trouvaient confrontés à une situation extrême. Du fait des restrictions imposées par Israël, l'économie palestinienne était paralysée et la pauvreté et la malnutrition avaient atteint des niveaux préoccupants. En tant que puissance occupante, Israël était responsable, en vertu du droit international humanitaire, du bien-être de la population vivant sous son occupation. Les organismes des Nations Unies, en particulier l'UNRWA, et la communauté des donateurs s'acquittaient une grande partie de cette responsabilité.

18. Remettant gravement en cause le droit international, les colonies israéliennes continuaient à épiéter sur le sol palestinien, dans un mouvement incessant de constructions et de création d'avant-postes, de routes de contournement et de zones de sécurité en Cisjordanie et dans la bande de Gaza. Le démantèlement de colonies

constituerait la mesure la plus susceptible de créer un climat de confiance. Dans le même temps, les mesures unilatérales de séparation consistant à ériger un mur flanqué d'une infrastructure de sécurité dénotaient un mépris total des intérêts et des préoccupations légitimes du peuple palestinien et allaient à l'encontre du processus politique qui démarrait.

19. Depuis sa création, l'Autorité palestinienne avait dû faire face à des conditions particulièrement défavorables et complexes, qui s'étaient détériorées depuis le début de l'Intifada. Malgré les attaques israéliennes dirigées contre ses institutions et son personnel, elle avait réussi à gérer ces dernières et avait même engagé un processus de réforme. Tout au long de ce cheminement, l'Autorité palestinienne avait heureusement pu compter sur la communauté internationale des donateurs : gouvernements, institutions de Bretton Wood et autres organisations intergouvernementales et de la société civile. Leur appui inestimable avait permis aux Palestiniens de conserver l'espoir et de persévérer en dépit des difficultés. L'action menée par le Secrétaire général de l'ONU et son Coordonnateur spécial pour le processus de paix au Moyen-Orient ainsi que celle des organismes des Nations Unies présents dans la région, notamment l'UNRWA et le PNUD, méritaient à cet égard des éloges particuliers.

20. M. Mohamed Shtayyeh, Directeur du Conseil économique palestinien pour le développement et la reconstruction (Autorité palestinienne), qui représentait la Palestine, a dit que l'économie palestinienne était en crise. Sous l'occupation israélienne, cette petite économie avait été rendue complémentaire et dépendante de l'économie israélienne. C'était une dépendance de type colonial, qui empêchait le développement de l'économie elle-même. Celle-ci souffrait des bouclages, couvre-feux et points de contrôle militaires et de la non circulation des personnes et des biens, au point que le revenu par habitant avait baissé très sensiblement en Cisjordanie et dans la bande de Gaza. La destruction de l'infrastructure avait également contribué à l'effondrement de l'économie. La Banque mondiale avait estimé le coût de la destruction de l'infrastructure à 10 milliards de dollars sous forme de pertes directes et indirectes.

21. Cette situation, jointe au fait qu'Israël retenait les recettes palestiniennes, avait entraîné un déficit énorme du budget palestinien au point que l'Autorité palestinienne ne pouvait plus faire face à ses dettes ou ses engagements. Certains projets stratégiques, par exemple le port maritime, qui représentait une part importante de la future infrastructure, avaient été retardés ou annulés. Le chômage dépassait 50 % et plus de 70 % de la population palestinienne vivait au-dessous du seuil de pauvreté, une grande partie dépendant de l'aide directe.

22. La Feuille de route n'avait pas encore été testée et exigeait pour réussir que certains mécanismes soient en place, mais elle avait été bien accueillie et acceptée sans condition par l'Autorité palestinienne. Celle-ci était entièrement acquise à la Feuille de route et avait pris des mesures en conséquence. Par exemple, les réformes qu'elle menait étaient sérieuses et les élections au Conseil législatif palestinien étaient en cours de préparation. On espérait que la vision du Président Bush se réaliserait.

23. Le Directeur a exprimé l'espoir que des mesures visant à créer un climat de confiance seraient prises par Israël en réaction à la Feuille de route. La libération de prisonniers palestiniens, le démantèlement sérieux de colonies, l'élimination des points de contrôle, le déblocage des recettes et l'arrêt de la construction du mur de

séparation étaient des mesures qui iraient dans le sens de la paix. La Feuille de route devait avoir une dimension économique, sinon il serait très difficile de parvenir à une démilitarisation de l'Intifada sans que soit reconstruit l'appareil de sécurité palestinien. La Feuille de route exigeait la mise en place d'un mécanisme international pour vérifier que les deux parties remplissaient leur rôle, ainsi qu'une aide financière internationale. Le Directeur espérait que le Quatuor continuerait à agir aussi énergiquement qu'au cours des deux années précédentes.

24. Les représentants de plusieurs gouvernements, d'organisations intergouvernementales et d'organismes des Nations Unies ont également fait des déclarations. Le représentant de la Chine a dit que le conflit entre Israël et les Palestiniens avait provoqué d'importants dommages de part et d'autre, en particulier du côté palestinien. L'économie palestinienne était au bord de l'effondrement et la situation humanitaire dans le territoire palestinien occupé se détériorait. Rétablir l'économie palestinienne dès que possible était à la fois une nécessité urgente pour atténuer la catastrophe humanitaire et une condition préalable pour progresser dans le processus de paix. Le peuple et le Gouvernement chinois étaient très préoccupés par l'évolution de la situation au Moyen-Orient. Depuis que les violences avaient repris dans le conflit israélo-palestinien, en septembre 2000, le Gouvernement chinois avait fourni par divers canaux une aide économique au peuple palestinien et continuerait à lui fournir une assistance pour la reconstruction de son économie.

25. Le représentant de l'Afghanistan a dit que les statistiques concernant la situation économique et sociale du peuple palestinien étaient alarmantes. La destruction systématique des infrastructures institutionnelles et physiques ainsi que de leur main d'oeuvre avait réduit en ruines le territoire palestinien de l'après-Oslo. La communauté internationale s'était certes efforcée de répondre aux besoins urgents du peuple palestinien, mais une grande partie de l'assistance avait servi à satisfaire les besoins humanitaires les plus pressants. Malheureusement, la communauté mondiale avait été un témoin silencieux, alors que des générations successives de Palestiniens avaient payé le prix d'un crime qu'ils n'avaient pas commis et dont ils demeuraient aujourd'hui les victimes. La conscience de l'humanité ne devait et ne pouvait plus rester silencieuse devant la situation difficile d'un peuple qui avait souffert pendant près de 60 ans pour réaliser son droit légitime de vivre dans la paix et la sécurité avec les autres communautés civilisées.

26. Le représentant de l'Iran (République islamique d') a dit qu'Israël se livrait à une guerre sans merci contre des civils palestiniens innocents. Chaque jour à son réveil, le peuple palestinien se trouvait confronté aux actes révoltants perpétrés par les forces israéliennes. Il devait avoir le statut d'un État et pouvoir exercer son droit à l'autodétermination. L'action collective de la communauté internationale devait servir à aider le peuple palestinien à reconstruire son économie. L'infrastructure économique palestinienne avait été détruite par l'agression israélienne. On avait estimé à 13 milliards de dollars les dommages ainsi causés par Israël. Le secteur industriel palestinien avait été sérieusement touché, de même que le secteur agricole. Israël n'avait aucun respect pour les normes internationales. Cependant, la création d'un État palestinien indépendant, avec Jérusalem pour capitale, restait une cause légitime.

27. Le représentant de l'Égypte a exprimé sa gratitude à toutes les organisations qui avaient contribué à la reconstruction de l'économie palestinienne et à la cause légitime du droit des Palestiniens à avoir un État, avec Jérusalem pour capitale. Son

pays poursuivrait ses efforts dans le cadre du processus de paix et ferait tout son possible pour parvenir à la paix. Il continuerait également à soutenir l'Autorité palestinienne dans la reconstruction de l'économie. L'occupation israélienne était contraire aux droits légitimes du peuple palestinien et il était crucial qu'elle prenne fin. Le règlement pacifique de la question palestinienne était une condition préalable à une paix durable dans la région.

28. Le représentant du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) a dit que la situation dans le territoire occupé était une situation d'urgence qui se prolongeait depuis plus de 36 ans. Il fallait maintenant une action concertée pour mettre fin au conflit, revenir à une situation normale et assurer une paix juste et durable. Beaucoup pouvait être accompli et un bon point de départ serait d'obtenir de toutes les parties au conflit l'engagement de protéger les droits des enfants et des femmes et de respecter le droit humanitaire international et les instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme. Les défis qui se posaient, en ce qui concerne la manière de tirer parti des évolutions positives et de s'appuyer sur elles, étaient ardues, car il était difficile d'inspirer l'optimisme alors que l'avenir restait imprévisible. Il fallait évoluer vers une situation de transition qui inclurait le renforcement des capacités des structures gouvernementales ainsi qu'une restauration rapide des services. Il fallait une analyse stratégique unique, intégrée et cohérente pour assurer une planification coordonnée de la transition, laquelle couvrirait les besoins humanitaires pendant la période de relèvement, reconstruction et réintégration et l'établissement de priorités et d'objectifs à court et à moyen terme qui s'articuleraient bien entre eux et jetteraient les bases d'un développement à plus long terme.

29. La Secrétaire exécutive de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO) s'est référée au rapport annuel de la Commission, qui indiquait que l'occupation israélienne avait nui à la situation économique du territoire palestinien. L'économie palestinienne avait beaucoup souffert des pratiques israéliennes. Une solution politique était un préalable au relèvement économique du territoire occupé. L'intervenante a souligné que d'un point de vue régional également l'occupation israélienne avait été un élément dominant. Tout était en suspens tant que le conflit israélo-palestinien n'avait pas été réglé. La région de la CESAO était la seule à avoir enregistré au cours de la dernière décennie une croissance négative, un tarissement des investissements étrangers et une baisse du produit intérieur brut par habitant. Le conflit avait également affecté la croissance économique de toute la région. L'aide au peuple palestinien aiderait également la région. La CESAO préparait un forum arabo-international visant à produire une esquisse de ce qui serait nécessaire dans le territoire palestinien occupé pour assurer le processus de redressement. Le forum réunirait des donateurs régionaux et internationaux ainsi que des organisations intergouvernementales et des représentants de la société civile. Ce serait un effort modeste de la part de la CESAO pour préparer le terrain en ce qui concerne les besoins liés à la reconstruction et au développement du territoire occupé.

30. Le représentant du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (Habitat) a dit que la décision des États Membres de faire d'Habitat un programme à part entière des Nations Unies constituait une indication claire du sérieux avec lequel la communauté internationale considérait les problèmes résultant de l'urbanisation rapide et du fait qu'un développement urbain durable et des logements adéquats constituaient des priorités irrévocables du développement

mondial. Le territoire palestinien occupé était confronté à la nécessité pressante de répondre à la fois à des besoins urgents et de développement dans le domaine des établissements humains. On estimait à environ 59 000 le nombre de maisons nécessaires pour réduire le surpeuplement et à 71 000 le nombre d'habitations supplémentaires qui avaient besoin d'être rénovées ou agrandies. Il faudrait des années pour résorber le déficit de logements, à moins que le rythme récent de construction de logements, qui était en moyenne de moins de 10 000 unités par an, ne soit considérablement accru.

31. Le représentant de la Fédération de Russie a souligné que le rétablissement de la paix était essentiel, sinon fondamental, pour le relèvement de l'économie palestinienne. Il fallait un dialogue direct entre toutes les parties; de gros efforts étaient déployés à cette fin. Toute solution au conflit devait être fondée sur les résolutions 242 (1967) et 338 (1973) du Conseil de sécurité ainsi que sur d'autres instruments internationaux. L'ONU devait jouer un rôle important dans la solution des problèmes humanitaires et économiques des territoires.

32. Le représentant du Programme d'aide au peuple palestinien du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a dit qu'il existait un grand besoin d'aide humanitaire, en raison surtout des mesures de bouclage et des taux élevés de chômage et des conséquences des incursions israéliennes dans diverses parties de la Cisjordanie et de la bande de Gaza et des dégâts et dévastations ainsi provoqués. L'aide du PNUD visait à la fois les aspects humanitaires et le développement. La plus importante campagne de soutien humanitaire menée par le PNUD dans le territoire palestinien occupé avait fait suite aux incursions de mars et avril 2002, au cours desquelles les Forces de défense israéliennes avaient réoccupé la totalité de la Cisjordanie, laissant dans leur sillage des destructions allant, du nord au sud, de Qualquilyah à Hébron. En collaboration avec d'autres organismes et certains États, le PNUD avait mené à bien un certain nombre de programmes de développement qui avaient été utiles au peuple palestinien. Dans l'optique d'un développement durable, les projets du PNUD avaient apporté un soutien aux municipalités et aux conseils, lancé des activités dans le domaine de l'eau, reconstruit des infrastructures, aidé aux réformes locales en créant un climat de confiance entre les différentes parties et exécuté des projets de développement agricole. Avec pour objectifs de renforcer les capacités et de créer des emplois, le PNUD prévoyait en 2003 d'exécuter des projets dont le montant était estimé à 48 millions de dollars des États-Unis.

33. Le représentant de l'Organisation de la Conférence islamique a dit que le Séminaire avait été organisé alors qu'était apparue une étincelle d'espoir en ce qui concerne le processus de paix et celle-ci avait été entretenue par le nouveau Gouvernement palestinien et ses efforts visant à mener des réformes appropriées et à mettre en œuvre la Feuille de route en vue de l'établissement d'un État palestinien indépendant. L'économie palestinienne était au bord de l'effondrement en raison des mesures excessives prises par Israël, lesquelles avaient exacerbé la crise humanitaire et mis l'économie palestinienne dans une situation précaire. Le peuple palestinien continuait à dépendre de l'aide internationale et avait subi de vastes pertes en raison de la situation. Le défi auquel la communauté internationale se trouvait confrontée n'était pas seulement de parer aux besoins urgents des Palestiniens, mais aussi d'avancer vers la mise en œuvre d'une paix juste, comme le stipulait la Feuille de route, surtout maintenant que toutes les parties l'avaient acceptée.

34. Le représentant de la Ligue des États arabes a dit qu'Israël avait violé toutes sortes d'instruments et de chartes internationaux. Selon la Convention de Genève, l'occupation était considérée comme un phénomène temporaire. Mais Israël occupait le territoire palestinien sur une base permanente. Il avait pillé les ressources palestiniennes et, ce faisant, avait infligé de lourdes pertes à l'économie et fait baisser le PIB. La Ligue arabe était en faveur de la paix, comme l'était la communauté internationale. Cependant, le Premier Ministre israélien jouait à cache-cache. S'agissant de la Feuille de route, le Gouvernement israélien devait l'accepter sincèrement et ne pas mettre chaque jour de nouvelles conditions pour l'accepter. Le Premier Ministre israélien ne faisait pas preuve de bonnes intentions en ce qui concerne la Feuille de route.

35. Le représentant de l'Union postale universelle (UPU) a dit à propos des besoins palestiniens dans le domaine postal, que l'UPU s'associait à la communauté internationale et remplirait son rôle dans la relance de l'économie palestinienne. Elle fournirait une assistance technique à cet effet.

II. Résumé des débats des groupes de travail

Groupe de travail I

Les dimensions de la crise économique palestinienne

36. Le Groupe de travail I sur « Les dimensions de la crise économique palestinienne » a entendu les exposés de trois experts.

37. **M. Mohammad Shtayyeh**, Directeur du Conseil économique palestinien pour le développement et la reconstruction (Autorité palestinienne), a dit que l'économie, les dirigeants et le peuple palestiniens se trouvaient en état de siège total. Israël avait appliqué un certain nombre de mécanismes de contrôle, qui constituaient en fait un programme complet de colonisation du territoire palestinien, lequel se poursuivait malgré la Feuille de route. Un autre fait ajoutait encore aux tourments de la crise économique et du peuple palestinien en général : la monopolisation par Israël des ressources en eau. En outre, une politique d'apartheid était mise en œuvre, qui avait un effet traumatisant sur le peuple et l'économie palestiniens.

38. La dimension structurelle de la relation israélo-palestinienne était de toute évidence malsaine. Les Palestiniens dépendaient lourdement d'Israël à de multiples égards, sur le plan non seulement des infrastructures, mais aussi de l'emploi. Pour de multiples raisons, l'économie souffrait dans plusieurs domaines, en particulier le secteur commercial. Il n'y avait pas de correspondance entre le pouvoir d'achat et les prix réels. On avait davantage une histoire qu'une géographie palestinienne et le tourisme, naguère secteur important, était également sévèrement affecté. S'agissant de l'agriculture, il était impossible de transporter les produits agricoles en raison des temps d'attente aux points de contrôle. On avait assisté à un effondrement total des activités du secteur privé, qui étaient totalement paralysées et ne pouvaient pas progresser. Ce n'était plus une situation de crise, mais d'effondrement et, sans l'aide internationale, cet effondrement se serait produit plus tôt. Le seul argent qui circulait dans les veines de l'économie palestinienne provenait de l'assistance. Le fait qu'avec tout l'argent fourni au titre de l'assistance, le taux de chômage n'ait été réduit que de 6 % témoignait de la gravité de la situation économique. Les

Palestiniens étaient reconnaissants, mais l'intervenant regrettait que l'aide au développement se tarisse, au bénéfice de l'aide humanitaire immédiate.

39. Les Palestiniens parvenaient encore à faire face à la situation, essentiellement grâce à l'aide internationale ainsi qu'à leur faculté d'adaptation, acquise du fait de leur grande expérience de ce type de crises. Le mur de séparation ajoutait à leurs tourments, d'autant plus qu'il avait été construit dans les zones les plus fertiles, privant ainsi encore davantage le peuple palestinien d'une ressource cruciale. Le territoire palestinien avait été complètement détaché du commerce de la région du Moyen-Orient et dépendait aujourd'hui lourdement de l'aide internationale pour tout. Il était vital d'aider le peuple palestinien à reconstruire son économie et à progresser vers la paix et la prospérité. Le développement économique du territoire occupé serait difficile sans une solution politique au conflit.

40. **M. John Dugard**, Rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme sur la situation des droits de l'homme dans le territoire palestinien occupé, a dit que le mur qui était en construction en Cisjordanie constituait un obstacle à la prospérité économique et une tentative d'annexion, qui allaient à l'encontre des perspectives de relèvement économique palestinien. Historiquement, le conflit entre Israël et les Palestiniens avait toujours porté sur la terre et il cela restait le cas. À maintes reprises, le Conseil de sécurité et l'Assemblée générale avaient refusé de reconnaître les annexions faites par Israël et les avaient déclarées illégales. Le mur ne suivait pas la frontière de 1967 entre Israël et le territoire palestinien; en fait, il incorporait dans Israël d'importantes zones de Cisjordanie. Sa direction finale n'était pas connue. Ce mur, dont la largeur atteignait en certains endroits une quarantaine de mètres, incorporait dans Israël des terres agricoles fertiles et des ressources en eau palestiniennes; sa construction avait entraîné la destruction de vastes zones agricoles et l'arrachage d'oliviers.

41. Le Rapporteur spécial a exprimé l'opinion que la communauté internationale n'avait pas condamné le mur comme étant illégal en raison de l'argument d'Israël selon lequel ce mur avait pour objet d'accroître sa sécurité, ce qui pour l'heure servait de justification à tout. Par ailleurs, dans le contexte de la mise en œuvre de la Feuille de route, il semblait que le Quatuor avait peur de dire quoi que ce soit qui puisse éveiller l'hostilité d'Israël qui n'était pas réellement en faveur de la Feuille de route.

42. Le mur n'était pas une mesure de sécurité temporaire; il était évident qu'il était prévu pour durer et avait pour but de repousser la frontière d'Israël plus loin à l'intérieur du territoire palestinien. Il était temps que le Quatuor indique clairement que le mur ne pouvait pas modifier la frontière entre les États et décourage Israël de le construire. Le Quatuor tolérait cette saisie évidente de territoire palestinien pour obtenir qu'Israël appuie la Feuille de route; cela s'appelait une forme d'apaisement. Il était temps de parler d'annexion de territoire palestinien, puisque le droit international disposait d'un terme pour désigner ce qui se passait, à savoir tout simplement une conquête.

43. **M. Jean Ziegler**, Rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme sur le droit à l'alimentation, a rendu compte de sa récente mission dans le territoire palestinien occupé. Le droit à l'alimentation était gravement violé dans le territoire occupé et de nombreux Palestiniens souffraient désormais de malnutrition chronique et étaient victimes d'une crise humanitaire catastrophique. Parmi les enfants de moins de 5 ans, la malnutrition avait augmenté de manière dramatique pour atteindre

22,5 % en 2003, contre 7,6 % en 2000. Plus de 50 % des Palestiniens dépendaient de l'aide alimentaire. De nombreux documents, dont le rapport de la Banque mondiale de 2003, faisaient état de l'effondrement de l'économie palestinienne avec une chute du produit national brut de 38 % de 1999 à la fin de 2002. Le nombre de pauvres avait triplé : de 637 000 en septembre 2000, il était passé à près de 2 millions, ce qui signifiait que 60 % des Palestiniens luttaienent pour survivre en-dessous du seuil de pauvreté de 2 dollars des États-Unis par jour. Seules la solidarité traditionnelle et l'aide alimentaire internationale maintenaient la cohésion de la société palestinienne. Le Gouvernement israélien, puissance occupante en vertu des Conventions de Genève, avait l'obligation de venir en aide à la population occupée. Aux termes des Conventions, les colonies étaient illégales, l'infrastructure économique civile devait être protégée et la puissance occupante n'avait pas le droit de saisir ni de détruire des ressources en terres et en eau, sauf à des fins militaires. Le Gouvernement israélien avait par ailleurs l'obligation de respecter, de protéger et d'assurer le droit à l'alimentation en vertu de la Convention internationale sur les droits économiques, sociaux et culturels. Cela signifiait qu'Israël devait veiller à ce que les Palestiniens ne soient pas affamés. Israël ne devait pas s'opposer aux efforts des organismes d'aide impartiaux qui s'efforçaient d'offrir une assistance. Des violations graves de toutes ces obligations se produisaient et étaient manifestes dans la situation existante de malnutrition croissante, de pénuries alimentaires et de déplacements de population dans le territoire occupé.

44. Le Rapporteur spécial a souligné que cette crise croissante était le résultat de différentes mesures militaires prises par Israël, notamment les fermetures de routes, les systèmes de permis, les couvre-feux, les points de contrôle et l'empêchement de la circulation des biens et des personnes et de l'accès des agriculteurs à leurs champs. La construction de la clôture de sécurité ou mur de séparation avait aussi pour effet de confisquer aux Palestiniens des milliers d'hectares de terres et des ressources en eau. Ces mesures, accompagnées d'une destruction sans précédent de terres agricoles palestiniennes y compris l'abattage de vergers, avaient conduit à l'effondrement de l'économie. Les Palestiniens se voyaient refuser physiquement et économiquement l'accès à la nourriture, au point que cela revenait à une forme de châtiment collectif, qui était illégal en vertu du droit international. Le processus de la Feuille de route apportait un espoir très positif pour la région, mais il fallait regretter le retard dans sa mise en œuvre; en outre, on pouvait douter que des résultats significatifs puissent être obtenus tant que la construction du mur de séparation se poursuivait. L'intervenant a reconnu avoir été à ce stade le seul Rapporteur spécial des Nations Unies à avoir pu s'entretenir avec des responsables israéliens, mais il regrettait les violations continues du droit à l'alimentation. Il a ajouté que des pressions internationales devaient être exercées pour améliorer la situation humanitaire et assurer la mise en œuvre complète de la Feuille de route, en tant que condition nécessaire pour la pleine concrétisation du droit à l'alimentation des Palestiniens.

Groupe de travail II

Priorités dans le domaine de l'assistance humanitaire et économique

45. Le Groupe de travail II, sur les « Priorités dans le domaine de l'assistance humanitaire et économique », a entendu les exposés de sept experts sur les thèmes suivants : appui aux besoins budgétaires de l'Autorité palestinienne, rétablissement

des services essentiels, relèvement de l'infrastructure matérielle et remise en culture des terres agricoles, lutte contre le chômage et la pauvreté; amélioration des conditions de vie des réfugiés palestiniens grâce au soutien de l'UNRWA et relèvement du secteur privé.

46. **M. Abdelaziz Abu Ghoush**, Secrétaire général adjoint de l'Organisation de la Conférence islamique (OCI), a dit que, depuis sa création, l'OCI avait appuyé de diverses manières la juste lutte du peuple palestinien et aidé ses institutions par le truchement de plusieurs organisations affiliées, dans le but de l'aider à préserver le caractère historique, religieux et individuel des villes palestiniennes, de renforcer la résistance du peuple palestinien dans le territoire occupé et de sauvegarder les lieux saints et sanctuaires musulmans et chrétiens. Cela se faisait essentiellement sous l'égide du Fonds Al Qods, lequel, depuis sa création, avait eu un succès considérable. Le Fonds avait pour objet d'aider le peuple palestinien dans les domaines de la santé, de l'éducation, du relèvement et du maintien du caractère arabe de Jérusalem. Un autre Fonds similaire était le Fonds Beit Mal Al-Qods Al-Sharif.

47. Le Fonds de solidarité islamique avait, quant à lui, pour objet de promouvoir le statut des Musulmans dans le monde entier, et notamment de fournir un soutien aux communautés islamiques pauvres. La Banque islamique de développement (BID), autre institution de l'OCI, faisait des dons à des organisations non gouvernementales. Elle apportait son aide à des projets dans certains domaines, comme la santé, l'éducation, les services sociaux, l'industrie légère et l'agriculture. En 2000, en réponse à une proposition de l'Arabie saoudite, la BID avait établi les fonds Al-Aqsa et Al-Qods pour financer des projets visant à préserver l'identité arabe de Jérusalem ou contribuant à résister à la politique d'isolation d'Israël. Ces fonds contribuaient à la construction de logements et au jumelage de villes de différents pays musulmans avec Jérusalem. D'autres activités avaient également été lancées, comme l'émission de timbres sur Jérusalem. Les recettes de la vente de ces timbres dans d'autres pays musulmans avaient été versées à l'une des organisations mentionnées plus haut.

48. **M. Finn Martin Vallersnes**, Président du Comité chargé des questions relatives au Moyen-Orient au sein de l'Union interparlementaire (UIP) et député au Parlement norvégien, a dit qu'il fallait de la patience et de la souplesse pour s'occuper des besoins humanitaires palestiniens et du développement économique à long et à moyen termes de la Palestine. Pour apporter une solution globale à la crise, il importait d'aborder simultanément tous les aspects du renforcement de la paix, du relèvement économique et de l'aide humanitaire à la consolidation militaire et politique. Citant une évaluation des indicateurs économiques palestiniens faite par la Banque mondiale, l'intervenant a démontré le besoin urgent d'assistance et en a identifié les trois objectifs à savoir : la lutte contre la pauvreté par le développement social et économique, l'établissement d'un État palestinien et d'une société démocratique et l'établissement des fondements d'une reprise du processus de paix. Il a souligné l'importance de créer des institutions pour réduire la pauvreté, ce qui exigeait un soutien à l'enseignement, y compris pour les filles, des services de santé de base et la fourniture d'eau potable ainsi que l'accès à l'électricité. Cela exigeait par ailleurs que soit amélioré l'environnement des institutions existantes, en particulier, des ministères de l'éducation et de la santé, afin de leur permettre de remplir leur mission, chose qui avait été impossible en raison des pratiques israéliennes.

49. L'intervenant a souligné aussi la nécessité de construire un État, d'établir une société démocratique et de reconnaître le Conseil législatif palestinien (CLP), ce dernier aspect étant un objectif de l'Union interparlementaire. Ce soutien exigeait certes l'appui financier de la communauté internationale, mais il était important que l'Autorité palestinienne et le CLP méritent la confiance des donateurs en poursuivant les réformes visant à réduire la corruption, promouvoir la responsabilité, établir un fonctionnariat moderne et mettre en place un système juridique transparent. L'assistance ne pouvait qu'atténuer la situation économique désastreuse des Palestiniens et, sans un cadre convenu de progrès politique, l'absence de développement économique se poursuivrait à la fois en Israël et dans le territoire palestinien. Cependant, l'assistance pouvait conduire à une amélioration visible des conditions de vie des gens ordinaires, ce qui pouvait susciter motivation et confiance dans une solution politique; c'était là la seule voie praticable.

50. **M. Danny Rubinstein**, Chroniqueur du journal *Ha'aretz*, a dit que les Israéliens et Palestiniens se trouvaient dans la pire situation depuis 1967. Il y avait eu un temps où les économies israélienne et palestinienne étaient intégrées. Un tiers de la main-d'oeuvre palestinienne travaillait en Israël et la liberté de circulation existait. À l'époque, de nombreux Palestiniens se rendaient également dans le Golfe persique pour y travailler et, au cours des années 1970 et 1980, l'économie palestinienne était florissante et était devenue indépendante. Mais en 1991, les travailleurs palestiniens se sont retrouvés en dehors d'Israël en raison des pourparlers de paix et simultanément en dehors du Golfe en raison de la première guerre du Golfe. Après Oslo, les relations économiques s'étaient détériorées et une politique de séparation avait été suivie, dont les conséquences avaient été désastreuses pour l'économie palestinienne.

51. On comptait désormais parmi la main-d'oeuvre israélienne plus de 300 000 travailleurs étrangers venus du monde entier, alors que les Palestiniens n'avaient pas le droit de venir travailler en Israël. Pourquoi Israël devrait-il permettre à des travailleurs étrangers venus de très loin de travailler chez lui alors que les Palestiniens voisins n'en avaient pas le droit?. L'économie palestinienne avait besoin de se relever et la première étape devait être qu'Israël admette les travailleurs palestiniens et favorise la coexistence. Israël devait supprimer tous les points de contrôle imposés pour limiter le droit de circuler des Palestiniens, y compris le droit de se rendre en Israël. Une telle mesure pourrait constituer une première étape dans la voie du relèvement économique. Des mesures et sacrifices spectaculaires devaient être consentis par les deux parties pour renverser la situation existant dans la région.

52. **Mme Marie-Anne Coninx**, Ministre conseiller et Chef de la section de l'ONU de la Délégation permanente de la Commission européenne auprès de l'Office des Nations Unies à Genève, a dit que l'Union européenne (UE) considérait la Feuille de route comme un fait politique nouveau important qui devait aller de pair avec le développement de l'économie palestinienne. Le rôle de l'UE en ce qui concerne l'aide fournie en 2003 au territoire occupé était d'établir un équilibre entre l'aide d'urgence et le soutien aux efforts à long terme de l'Autorité palestinienne en vue d'établir la paix et la prospérité.

53. L'intervenante a informé le Séminaire que la Communauté européenne était l'un des principaux donateurs d'aide à l'Autorité palestinienne et mettait en œuvre ce qui était probablement l'un des plus gros programmes d'assistance au monde. En

2002, elle avait fourni au peuple palestinien une aide de 320 millions d'euros, sur un budget d'assistance s'élevant au total à 450 millions d'euros. L'assistance de l'UE resterait importante en 2003. Cela se justifiait pour de multiples raisons, essentiellement du fait de la crise économique et humanitaire, de la nécessité d'instaurer une gouvernance avisée et de disposer d'un véritable partenaire pour la paix et parce que la paix ne pouvait être assurée que si l'économie de la région était viable.

54. L'intervenante a exprimé les profondes préoccupations de la Commission économique à propos des répercussions socioéconomiques de la construction du mur de séparation dans le territoire occupé. À son Sommet de Thessalonique, l'UE avait exhorté Israël d'arrêter la construction de ce mur. L'UE continuerait à fournir une assistance à l'UNRWA. L'Autorité palestinienne continuerait aussi à recevoir une aide dans les domaines où un soutien était nécessaire, notamment pour la construction et le renforcement des infrastructures. L'UE mettait l'accent sur les institutions bancaires et soutenait le secteur privé et les petites et moyennes entreprises. Elle continuerait de soutenir les progrès réalisés dans la voie de la paix et de l'harmonie économique.

55. **M. David Shearer**, Chef du bureau de Jérusalem du Bureau du Coordonnateur des affaires humanitaires de l'ONU, a dit que le Bureau suivait de près la situation humanitaire et en prônait l'amélioration. Il aidait par ailleurs à la coordination de l'aide humanitaire et facilitait l'accès des institutions aux populations concernées à Jérusalem et dans d'autres zones. De son point de vue, la crise palestinienne était politique et découlait de la relation entre sécurité et politique. La réaction d'Israël à la menace à sa sécurité était de renforcer l'occupation en imposant des bouclages internes et externes par des barrages routiers et des restrictions d'accès. Il y avait plus de 400 barrages routiers sous forme de points de contrôle, de fossés et de buttes de terre. Ils constituaient la principale entrave à l'économie et empêchaient la population palestinienne de se rendre dans les écoles et les hôpitaux. Le nombre de points de contrôle et d'obstructions de routes avaient également réduit le flux d'aide humanitaire.

56. Le mur de séparation que construisait Israël empiétait sur le côté palestinien de la Cisjordanie. Il affectait aussi quelque 225 000 personnes en les isolant du reste de la population ou de leurs terres agricoles. Les mesures d'isolement de certaines villes comme Qalquilyah les avaient empêchées de recevoir des marchandises d'autres zones. Dans le passé, les Israéliens avaient coutume d'acheter des produits palestiniens, tandis que les Palestiniens recevaient des marchandises israéliennes. Désormais, toute activité commerciale était suspendue. Un grand nombre de maisons avaient également été démolies : on estimait le rythme des destructions, jusqu'en juin 2003, à 75 par mois. À raison de 8 à 10 habitants par maison, cette politique avait eu des conséquences sévères pour les familles qui avaient perdu leur foyer. Le coût réel de ces mesures était l'appauvrissement de la population palestinienne, lequel avait à son tour accru le coût de l'aide internationale. Celle-ci n'était pas en mesure de faire face aux besoins croissants des Palestiniens. Mais même un doublement de l'aide humanitaire n'abaisserait que de 7 % le taux de pauvreté. On pourrait obtenir le même effet en seulement une année si les bouclages intérieurs étaient levés et le commerce facilité. Il fallait par conséquent mettre l'accent sur les conséquences humanitaires de l'occupation.

57. **M. Richard Cook**, Directeur des opérations du Bureau de Cisjordanie de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), a dit que la situation était pire que jamais. On rencontrait davantage de désespoir, de souffrances, de frustration et de colère que jamais auparavant. Au sein de la société palestinienne, les réfugiés, qui dépendaient souvent d'emplois non qualifiés en Israël, étaient les plus vulnérables, car ils ne possédaient ni terre, ni maison et n'avaient aucune épargne. Le taux de pauvreté parmi les réfugiés était de 50 à 75 %, selon les zones. Les mécanismes par lesquels le peuple palestinien faisait face ne répondaient plus. Les camps de réfugiés avaient fait l'objet d'une attention accrue de la part des forces de sécurité israéliennes au cours des derniers mois et leur situation déjà critique s'était détériorée encore davantage. Les problèmes auxquels les populations de réfugiés devaient faire face n'étaient pas seulement économiques, mais aussi sociaux, psychologiques et sanitaires. Des gens qui précédemment étaient autonomes ne pouvaient plus se procurer même de simples produits de base et on assistait à une augmentation considérable de la malnutrition.

58. L'UNRWA était sollicité comme jamais auparavant, mais ses fonds ne lui permettaient pas de satisfaire les besoins des réfugiés palestiniens, ni même leurs besoins fondamentaux. Les conséquences du manque de fonds seraient dévastatrices, car les réfugiés se trouveraient sans le minimum indispensable. Cette situation pourrait aussi aboutir à la désorganisation de l'éducation fournie à des milliers d'enfants. Le bien-être psychologique des réfugiés, en particulier les enfants, était également en jeu. Il existait des signes troublants de traumatisme qui entraînaient des comportements antisociaux, des difficultés à s'exprimer et des incontinences nocturnes. Les effets psychologiques de la crise n'apparaîtraient véritablement peut-être que plus tard. Aussi bien les programmes ordinaires que les programmes d'urgence de l'UNRWA devaient être maintenus. Faute de fonds, l'UNRWA avait dû réduire certaines de ses activités pour satisfaire les besoins croissants d'une population de réfugiés en augmentation. S'il ne recevait pas de fonds supplémentaires, les services médicaux, les programmes en faveur des invalides et d'autres services en souffriraient. Rien que l'année précédente, 80 000 journées d'enseignants avaient été perdues. L'UNRWA était affecté non seulement par le manque de fonds, mais aussi par le fait que l'accès était refusé à ses employés et ses services ainsi que par l'absence de sécurité pour son personnel.

59. **Mme Donna Baranski-Walker**, Directrice de campagne à la Campagne mondiale pour la reconstruction des foyers palestiniens, a dit qu'elle représentait ceux qui s'opposaient à la destruction des maisons palestiniennes par les bulldozers des forces israéliennes. La Campagne avait reconstruit des maisons démolies grâce à des fonds recueillis aux États-Unis et ailleurs. La campagne de reconstruction avait été étendue à d'autres parties du monde, en particulier en Europe, pour permettre aux gens d'y contribuer. Depuis 1967, plus de 10 000 maisons palestiniennes avaient été démolies, dont 3 000 au cours des deux dernières années. Ces démolitions anéantissaient l'épargne d'une vie, créaient des réfugiés et déstabilisaient des communautés. La reconstruction redonnait à chaque famille un sentiment de sécurité, renforçait les liens communautaires et validait le droit international. Selon des sources israéliennes, seulement 5 % des démolitions de maisons étaient le fait de mesures de répression, les autres étant dues à des absences de permis. La décision de détruire des maisons palestiniennes pour « absence de permis » était tout simplement un « nettoyage ethnique administratif ». Les militaires avaient

également démoli des maisons, endommagé des écoles dans les camps de réfugiés ainsi que dans les villes sous administration palestinienne.

60. La Campagne mondiale pour la reconstruction des maisons palestiniennes s'était trouvée confrontée au problème de la démolition répétée de certaines maisons. Dans une zone où 17 maisons avaient été détruites le même jour, la Campagne mondiale avait été confrontée à la nécessité de décider pour quelle famille il lui fallait reconstruire une maison. Certaines maisons reconstruites pour des familles avaient été détruites à plusieurs reprises. L'organisation avait cependant continué de construire des maisons pour les familles palestiniennes malgré la menace des forces israéliennes de les démolir à nouveau. La politique de démolition de maisons avait infligé des pertes importantes de ressources et de biens. Du fait que nul ne pouvait intenter un procès pour la perte d'une maison devant un tribunal international, la Campagne mondiale en appelait à l'opinion publique.

Groupe de travail III

Perspectives : élaboration de stratégies pour l'économie palestinienne

61. Le Groupe de travail III consacré au thème « Perspectives : élaboration de stratégies pour l'économie palestinienne », a entendu six exposés d'experts sur les sujets suivants : la conception palestinienne de la relance économique, les perspectives de développement économique à moyen terme, l'économie d'un État palestinien indépendant et les stratégies des donateurs et la coordination de l'assistance.

62. **Mme Ghania Mahlis**, Directrice de l'Institut palestinien de recherche en politique économique, dans sa présentation d'une étude intitulée « La conception palestinienne de la relance économique », a dit que le Séminaire se tenait à un moment de l'histoire qui laissait entrevoir des transformations à l'échelle mondiale. L'histoire enseignait que les humains aspiraient à des valeurs fondamentales et n'épargneraient pas leur vie pour y parvenir et qu'une paix fondée sur la supériorité militaire et l'arrogance était illusoire. Cela expliquait pourquoi le peuple palestinien avait été en mesure de survivre malgré les tentatives de l'annihiler, de le transférer et de nier son existence. Il était vrai que la transformation du monde, ainsi que l'aptitude des Palestiniens à accepter des sacrifices pour instaurer leur État et le consensus international fournissaient une occasion de résoudre le conflit. Cependant, le fait qu'une telle occasion se présente n'en garantissait pas le succès. Il existait des risques graves qui pouvaient, comme par le passé, la réduire à néant, à moins que l'on tire les enseignements de l'expérience antérieure et évite de commettre les mêmes erreurs.

63. Se servant d'indicateurs économiques, l'intervenante a parlé des aspects économiques qui avaient conduit à l'échec des accords d'Oslo et accéléré l'effondrement du processus de paix. Après ces accords, les résultats économiques s'étaient détériorés par rapport à la période antérieure. Les indicateurs faisaient apparaître une chute brutale de la contribution du secteur productif au PIB et à l'emploi, la dépendance continue de l'économie palestinienne à l'égard d'Israël, la détérioration du taux de couverture des importations par les exportations et l'augmentation de la dépendance du commerce palestinien à l'égard d'Israël, une augmentation de la dépendance du commerce palestinien à l'égard des sources extérieures de recettes publiques et une dépendance élevée à l'égard d'Israël pour

leur collecte ainsi qu'une augmentation de plus en plus forte des dépenses publiques courantes palestiniennes, principalement sous forme de traitements et de salaires. Ces faits économiques avaient abouti à une détérioration de l'économie palestinienne pendant la période de transition; il conviendrait de les éviter et de les prendre en considération dans les futures négociations économiques.

64. Il était évident qu'aucun accord de paix ne pouvait survivre à moins de servir les intérêts des parties concernées et que tout accord qui ne donnerait pas l'espoir d'un avenir meilleur serait voué à l'échec. Les accords d'Oslo avaient apporté à l'économie israélienne une croissance sans précédent dans tous les domaines, aux niveaux macroéconomique et microéconomique, mais les sept années d'autonomie limitée des Palestiniens, ne leur avait apporté aucune amélioration et, en fait, leur situation n'avait cessé de se détériorer. Le seul moyen pratique de résoudre la crise et de favoriser la relance de l'économie n'était pas une stratégie économique, mais un processus politique qui mettrait fin à l'occupation israélienne de 1967, assurerait le retour des réfugiés dans leurs foyers et sur leurs terres, éliminerait les colonies israéliennes et leurs effets, y compris le mur de l'apartheid, conduirait à la reconnaissance du droit des Palestiniens à la souveraineté sur leurs terres et leurs ressources, libérerait l'économie palestinienne de sa dépendance de type colonial à l'égard de l'économie israélienne et offrirait la possibilité d'une relation de paix et de coopération fondée sur les intérêts mutuels d'Israël et de la Palestine. Pour que la Feuille de route rencontre le succès, il fallait tenir compte de l'expérience passée et éviter toutes les politiques et pratiques qui avaient entraîné de part et d'autre un cercle vicieux d'escalade et de contre-escalade. Pour relancer le processus de paix, la communauté internationale avait la grande responsabilité de forcer Israël à respecter le droit international, mettre fin à l'occupation et appliquer les résolutions de l'ONU qui visaient à résoudre le conflit.

65. **M. Mohammad Abu Koash**, Représentant général de la Palestine au Danemark, dans son exposé intitulé « Négociations palestino-israéliennes : dépendance ou indépendance », a dit qu'alors que les questions économiques avaient reçu peu d'attention dans les accords d'Oslo, l'Accord économique conclu en 1994 à Paris entre Israël et les Palestiniens avait forcé ces derniers à adopter la même politique d'importation qu'Israël, y compris en matière de douanes, de taxes d'achat, de taxes à la valeur ajoutée, de normes et de règles d'origine. Les négociations de Paris s'étaient achevées avec Israël dans le rôle du décideur et les Palestiniens dans celui d'observateur. Les Palestiniens avaient été forcés d'accepter l'accord qui leur avait été dicté, sacrifiant leurs droits économiques pour davantage de liberté. Il était désormais évident qu'Israël cherchait à se séparer démographiquement des Palestiniens tout en les maintenant économiquement dépendants, prisonniers du marché israélien. Depuis 1967, Israël dominait le marché palestinien et réduisait au minimum ses échanges avec les autres pays, faisant ainsi parfois de la Palestine le deuxième importateur de produits israéliens après les États-Unis. Mais la politique de bouclage était une arme à double tranchant; elle infligeait des pertes aussi bien aux Palestiniens qu'aux Israéliens. Les Palestiniens pouvaient empêcher l'accès des produits israéliens et les boycotter; et l'économie israélienne pouvait être privée de main-d'œuvre palestinienne et de produits agricoles palestiniens à bon marché.

66. L'insistance d'Israël à subordonner l'économie palestinienne, y compris son marché, si besoin était par la force, était malavisée et nocive, car elle entraînait une opposition à la coopération économique. Une telle coopération serait florissante avec l'indépendance économique des Palestiniens et serait à l'avantage d'Israël. Il

était peu probable que les négociations futures fassent apparaître un changement du côté israélien. Les Palestiniens devaient se préparer et affirmer leur souhait d'indépendance économique et, au cas où ils décideraient d'imiter la législation et le régime fiscal israéliens, ils devaient le faire de leur propre gré sans aucune pression extérieure. Les Palestiniens devaient aussi mobiliser l'opinion internationale, y compris dans les pays donateurs. Selon la Feuille de route, un État palestinien indépendant, doté de frontières permanentes, serait créé en 2005. Jusqu'à ce que ce soit une réalité, aucune politique économique indépendante effective ne pourrait être suivie. Il était par conséquent judicieux de reporter toute négociation économique jusqu'à ce que cette question ait été réglée, afin d'éviter que ne soient échangés des avantages économiques contre des gains politiques, comme cela s'était produit lors des négociations économiques de Paris. En conclusion, l'intervenant a ajouté que le secteur privé, qui était le principal véhicule de l'économie palestinienne, avait été gravement affecté par les pratiques commerciales et autres pratiques économiques israéliennes. L'Autorité palestinienne devait par conséquent accroître le rôle du secteur privé et lui donner la priorité dans les futures négociations avec Israël.

67. **M. Eli Sagi**, Chef du département d'économie et de gestion de l'Academic College de Tel-Aviv-Yaffo, a dit que les échecs passés ne devaient pas empêcher de rechercher le succès dans l'avenir, car sans un objectif ultime, il n'y avait pas de voie vers une période intérimaire. Dans une perspective à long terme, certains aspects de la crise en cours auraient des incidences. On pouvait remédier à certains problèmes dont souffrait le peuple palestinien (par exemple, une maison détruite pouvait être reconstruite), mais on ne pouvait remédier à d'autres, comme la détérioration de la santé et les lacunes dans l'éducation. Une question importante était de savoir comment façonner la relation économique dans le long terme. Le choix allait de la séparation économique à l'intégration dans le contexte d'une solution comportant deux États, avec un État potentiel indépendant pour les Palestiniens. Quel rôle l'économie israélienne devait-elle jouer dans le développement palestinien? On ne pouvait répondre à cette question que dans le contexte d'une économie intégrée. Les relations économiques entre Palestiniens et Israéliens étaient passées par divers degrés d'intégration et de séparation, qui étaient autant d'indicateurs fondamentaux des différences entre les deux économies. Il fallait garder à l'esprit trois facteurs fondamentaux lorsque l'on analysait les relations entre les deux économies : leur différence de taille, l'écart de développement économique (PIB) et leur proximité, ce dernier étant de loin le facteur le plus important et le plus pertinent. Il fallait aussi prendre sérieusement en considération l'accroissement prévu de l'offre de travailleurs en Israël, la présence de travailleurs étrangers non palestiniens et le mur de séparation en cours de construction.

68. La présence d'un voisin palestinien prospère et pacifique était une condition préalable à une croissance israélienne durable à long terme, car elle accroîtrait la stabilité géopolitique de la région et conduirait à une utilisation efficace des ressources israéliennes par l'intégration dans l'économie mondiale, ce qui permettrait d'obtenir une croissance durable à long terme. Cependant, le dilemme de part et d'autre était de savoir comment parvenir à un compromis. Pour les Palestiniens, c'était une question de souveraineté par opposition à la prospérité et pour Israël c'était une question de sécurité par opposition à la prospérité. Cependant, l'intégration devait se faire à parité, de sorte que chaque partie devait consentir à un compromis, puisque c'était la voie de l'avenir. Le marché de l'emploi posait un défi

aussi bien pour Israël que pour les Palestiniens. Jusqu'en 2020, l'économie palestinienne ne disposerait pas de suffisamment de temps pour créer un million d'emplois nouveaux afin d'absorber l'augmentation de sa main-d'œuvre. La solution serait le marché de l'emploi israélien qui était plus attrayant, compte tenu surtout de la disparité des salaires. Mais Israël avait déjà 400 000 travailleurs non palestiniens, lesquels étaient moins désirables que les travailleurs palestiniens, car ces derniers rentreraient chez eux après le travail, tandis que les autres restaient en Israël. Il ne fallait fixer aucun contingent en ce qui concerne les travailleurs palestiniens : tous devaient se voir accorder des permis de travail. En outre, si la législation israélienne du travail devait s'appliquer à tous les travailleurs étrangers, Israël devait éliminer les pratiques favorisant les travailleurs étrangers non palestiniens et imposer une surtaxe pour compenser les effets externes négatifs résultant de leur emploi.

69. **M. Raja Khalidi**, Responsable de l'aide au peuple palestinien à la Division de la mondialisation et des stratégies de développement de la Conférence des Nations Unies sur le développement, dans sa présentation d'une étude intitulée « L'économie palestinienne ravagée par la guerre : du secours au développement », a dit que la relation économique asymétrique entre les Israéliens et les Palestiniens, tant dans le cadre de l'occupation qu'en vertu du Protocole de Paris, avait limité et en fait retardé les perspectives de développement durable de l'économie palestinienne. Lors du passage d'une économie ravagée par la guerre à une économie en développement prospère, il ne fallait plus traiter l'assistance humanitaire et les secours séparément de l'aide au développement. De même, les efforts devaient porter sur l'élaboration de la vision, des politiques et des institutions d'un État palestinien indépendant, démocratique et viable, comme le prévoyait la Feuille de route.

70. Le rapport 2002 de la CNUCED sur l'aide au peuple palestinien recommandait que l'Autorité palestinienne cherche, avec l'appui de la communauté internationale, à lier l'aide d'urgence à ses objectifs de développement à long terme. Dans cette optique, le secteur privé avait un rôle important à jouer, en sa qualité de source principale d'investissements, d'emplois et de revenus nouveaux. Cependant, jusque-là, le développement du secteur privé n'avait guère retenu l'attention de la communauté des donateurs et se situait au dernier rang pour les engagements et les dépenses effectives. Certes, les questions politiques en jeu étaient complexes et vastes. En premier lieu, il fallait une politique sectorielle/industrielle pour guider le relèvement et le développement du secteur des entreprises et le renforcer grâce à une amélioration appropriée de la main-d'œuvre, des incitations à l'investissement et des programmes d'infrastructure institutionnelle. Dans ce contexte, l'Autorité palestinienne devait élaborer ses nouvelles politiques du commerce et de l'emploi. Il était également important de veiller de près à la qualité et à la nature de la croissance et pas seulement à son rythme, à l'élargissement de la base d'exportation pour obtenir des devises, au renforcement des institutions de soutien au marché, en particulier de celles qui s'occupent des petites et moyennes entreprises et à la mise en place de systèmes de financement de ces entreprises. Il fallait pour cela fixer des priorités et des objectifs sectoriels clairs, remettre sur pied les institutions de l'Autorité palestinienne et faire en sorte que les différents protagonistes, dont le secteur privé, les organisations non gouvernementales, les donateurs et les organismes internationaux de développement, mènent une action concertée.

71. **Mme Judy Barsalou**, Directrice du Programme de dons de l'Institut de la paix des États-Unis, a dit que la communauté des donateurs étrangers avait réagi de manière positive aux besoins du peuple palestinien depuis le début du processus

d'Oslo. Cette réaction n'avait pas toujours été aussi rapide ou complète que les Palestiniens avaient pu le désirer, mais l'aide étrangère avait été relativement efficace pour ce qui était de renforcer les capacités de l'Autorité palestinienne et de satisfaire les besoins humanitaires fondamentaux du peuple palestinien, qui continuait de subir l'occupation israélienne. Cependant, l'assistance étrangère ne pouvait aller au-delà d'un certain point. Tant que l'occupation se poursuivrait et que la politique israélienne de bouclage continuerait à paralyser l'économie palestinienne, l'aide étrangère ne pouvait réaliser les objectifs de développement à long terme qui restaient la priorité des Palestiniens et de la communauté des donateurs.

72. Le soutien fourni pour les dépenses courantes et l'assistance d'urgence avait particulièrement augmenté depuis le début de l'Intifada d'Al-Aksa. Cette période avait été marquée par des bouclages encore plus stricts, empêchant toute liberté de circulation des biens et des personnes, par la destruction physique de parties importantes de l'infrastructure construite durant la période d'Oslo et par une crise humanitaire croissante. Cela avait amené les donateurs à reconnaître la nécessité de continuer à fournir un soutien d'urgence pour les dépenses courantes et l'aide humanitaire. Le grand nombre de donateurs fournissant une aide au peuple palestinien et aux institutions gouvernementales avait imposé la nécessité de consultations et d'une coordination plus étroites entre donateurs que cela n'était généralement le cas. Un certain nombre de tensions s'étaient fait jour entre la communauté internationale des donateurs, les Palestiniens et le Gouvernement israélien à propos de la fourniture de l'aide étrangère après le début de la période d'Oslo. La plus grave était peut-être celle qui avait découlé du désir des donateurs d'investir dans des projets d'infrastructure et de développement à long terme, par opposition à la nécessité évidente de couvrir les dépenses courantes et de fournir une assistance humanitaire à mesure que se poursuivait l'occupation. Même dans les meilleures circonstances, l'aide ne pouvait constituer qu'une réponse partielle. Rien ne pouvait se substituer à la stabilité politique et au contrôle nécessaires pour développer l'autosuffisance économique et mettre fin à la dépendance à l'égard de l'aide étrangère.

73. **M. Francis Okelo**, Coordonnateur spécial adjoint des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient, a dit qu'un certain optimisme se faisait jour dans la situation au Moyen-Orient du fait de l'existence d'un plan de paix largement accepté. À la différence des accords d'Oslo, la Feuille de route prévoyait une date limite pour sa mise en œuvre. Les deux parties avaient accepté cette initiative de paix. Les principaux protagonistes de la région, l'Égypte et la Jordanie, participaient activement au processus, de même que le Secrétaire général de l'ONU. Les Palestiniens étaient totalement déterminés à accéder au statut d'État. Certes, la mise en œuvre de la Feuille de route n'était pas sans difficulté, car il y avait eu de nouveaux actes de violence de part et d'autre. La communauté internationale, en particulier le Conseil de sécurité, avaient condamné la violence et affirmé que ce ne pouvait être en aucun cas un moyen de parvenir à la paix.

74. Pour que la Feuille de route aboutisse à un succès, il fallait résoudre les divergences sur le terrain. La gravité des dommages économiques pouvait constituer un problème majeur à cet égard. De nombreuses familles étaient affectées par l'effondrement économique et le taux de chômage était plus élevé que jamais. Le Premier Ministre palestinien faisait tout ce qu'il pouvait pour redresser la situation économique qui affectait l'ensemble de la population. Mais il avait besoin de la

coopération économique de la communauté internationale. Les donateurs s'étaient engagés à fournir 1,27 milliard de dollars pour le relèvement de l'économie palestinienne, mais le rythme des versements s'était ralenti. Il fallait accroître l'aide financière à l'économie palestinienne. L'aide alimentaire avait également été limitée à 100 millions de dollars, la plus grosse partie venant du Programme alimentaire mondial. Il fallait fournir un soutien financier accru dans quatre domaines importants : un soutien au budget de l'Autorité palestinienne, la création d'emplois par la reconstruction de l'infrastructure, l'indemnisation du secteur privé pour la perte de sources de revenus telles que les terres agricoles et un soutien pour la satisfaction des besoins alimentaires. La Feuille de route n'était pas un document parfait, mais le meilleur dont on disposait. Il fallait procéder avec prudence dans l'intérêt de la paix et de la justice, lesquelles ne pouvaient attendre.

III. Séance de clôture

75. La séance de clôture a été marquée par les déclarations de M. Nasser Al-Kidwa, Observateur permanent de la Palestine auprès de l'Organisation des Nations Unies, et de M. Papa Louis Fall, Président du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien.

76. L'Observateur permanent de la Palestine auprès de l'Organisation des Nations Unies a déclaré que le Séminaire avait été un événement important et utile et qu'il espérait qu'il contribuerait à concentrer encore davantage l'attention sur la question importante des conditions préalables au relèvement économique des Palestiniens. Une fois de plus, il était apparu clairement que l'économie palestinienne avait fait l'objet de destructions massives, qui l'avaient pratiquement amené au point mort. Les conditions de vie du peuple palestinien s'étaient détériorées presque au point de menacer le tissu même de la société palestinienne et tout cela était dû fondamentalement à deux mesures prises par la puissance occupante : d'une part, les restrictions intérieures et extérieures, les entraves directes à toute liberté de mouvement du peuple palestinien et, d'autre part, la destruction effective, sur une échelle extrêmement vaste, non seulement de maisons, mais aussi de terres agricoles et d'installations économiques et industrielles.

77. Ce qu'il fallait maintenant, c'était intensifier à plusieurs niveaux l'aide fournie pour améliorer la situation humanitaire, c'est-à-dire fondamentalement surmonter les effets à court et à long terme de tout ce qui s'était produit récemment, y compris dans les domaines de la santé et de l'éducation. À cet égard, la communauté internationale devait étudier sérieusement la question des réparations. Il fallait aussi que soit maintenu le soutien à l'Autorité palestinienne, notamment l'allocation budgétaire, et que soient intensifiés les efforts pour élaborer un programme de développement à plus long terme, lequel constituait la clé du relèvement du monde palestinien. Enfin, il fallait commencer à étudier sérieusement les possibilités de refaçonner et d'établir à l'avenir une relation économique saine entre Israël et le futur État palestinien. On estimait que le problème était essentiellement de nature politique et qu'on ne pouvait s'attendre à aucun progrès réel dans le domaine économique sans progrès politique. La source de tous les maux restait l'occupation, qui s'était muée en un phénomène colonial. Le premier pas vers la paix ne pouvait être que la cessation complète des visées expansionnistes d'Israël et des actions qui en résultaient.

78. Les Palestiniens avaient poursuivi la mise en œuvre de leur programme de réforme avant et après la présentation de Feuille de route et cela dans toutes les sphères du Gouvernement. Les tentatives israéliennes d'interférer dans les affaires intérieures palestiniennes étaient totalement inacceptables et étaient considérées par les Palestiniens comme menaçant l'intégrité nationale ainsi que leurs droits politiques et nationaux, Les dirigeants palestiniens condamnaient les attaques suicides et les actes de terrorisme contre des civils. On ne pouvait cependant pas comparer ces actes aux violations du droit international, commises par Israël, avec leur cortège d'oppression sanglante du peuple palestinien. Le transfert de 400 000 colons dans le territoire palestinien occupé constituait le plus grand crime de l'histoire contemporaine. Cependant, on espérait que la Feuille de route commencerait réellement à être mise en œuvre dans un avenir proche du côté israélien; les Palestiniens, quant à eux, restaient prêts à remplir leurs obligations à la foi dans le cadre de la Feuille de route et en vertu des dispositions du droit international et du droit humanitaire international. Le peuple palestinien comptait sur l'aide de la communauté internationale et de l'ONU.

79. En conclusion, le Président du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien a dit que, plus que jamais, le peuple palestinien avait un besoin urgent d'aide de la part de la communauté internationale. Le Séminaire s'était tenu à un moment critique, alors qu'Israël et les Palestiniens semblaient devoir tomber d'accord sur le renforcement du processus politique et le retour à la table de négociation; cependant, cela ne devait pas cacher la gravité de la situation socioéconomique et de la crise humanitaire dans le territoire palestinien occupé. L'économie et l'infrastructure avaient été sévèrement touchées par près de trois années de violences et de destructions qui avaient entraîné un niveau record de chômage, de pauvreté et de malnutrition et des conditions de vie lamentables, tout cela constituant un environnement qui n'était guère propice à la poursuite de la paix. À cet égard, on avait un besoin urgent de l'aide et du soutien de la communauté internationale pour satisfaire les énormes besoins humanitaires et économiques du peuple palestinien.

80. Au cours des deux jours qu'avait duré le Séminaire, les experts avaient donné un aperçu de la crise économique et sociale dans le territoire occupé, y compris Jérusalem. Ils avaient discuté des moyens de redresser la situation en se concentrant sur les domaines d'assistance prioritaires. Les moyens d'assurer le relèvement économique avaient été examinés en détail. L'échange de vue et d'idées avait été des plus perspicaces et productifs et il ne faisait aucun doute que les débats avaient contenu en germe des idées prometteuses qui pourraient être efficaces pour atténuer les difficultés actuelles.
